

(Du 30 mai 1952)

Le Conseil fédéral a nommé M. Hans Finsler, photographe, à Zurich, en qualité de membre de la commission fédérale des arts appliqués, en remplacement de M. E. Streiff, décédé.

9812

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Le tableau, dressé conformément à l'article 5, 4^e alinéa, de l'ordonnance d'exécution du 27 mai 1924/6 décembre 1948 de la loi fédérale sur les loteries, des autorisations accordées en 1951 par les cantons pour des loteries et des entreprises analogues aux loteries visant un but d'utilité publique ou de bienfaisance, est en vente à l'office soussigné au prix de 2 francs, plus le port.

Berne, le 30 mai 1952.

9812

Département fédéral de justice et police
Division de police

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

Le bureau soussigné a publié une édition du

CODE PÉNAL SUISSE

avec les modifications intervenues jusqu'au 1^{er} février 1951.

Le prix en est de 2 francs, plus le port et les frais de remboursement (frais pour 1 exemplaire: 25 centimes).

Compte de chèques: III/520

8701

Bureau des imprimés de la chancellerie fédérale

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1952
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	23
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.06.1952
Date	
Data	
Seite	294-294
Page	
Pagina	
Ref. No	10 092 764

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.